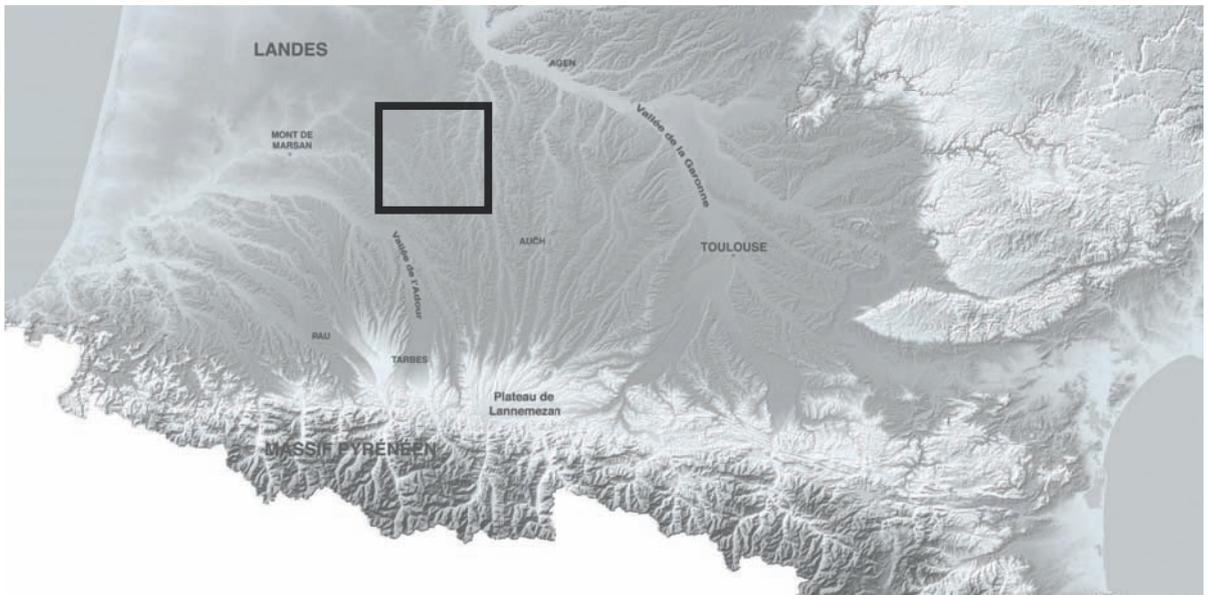
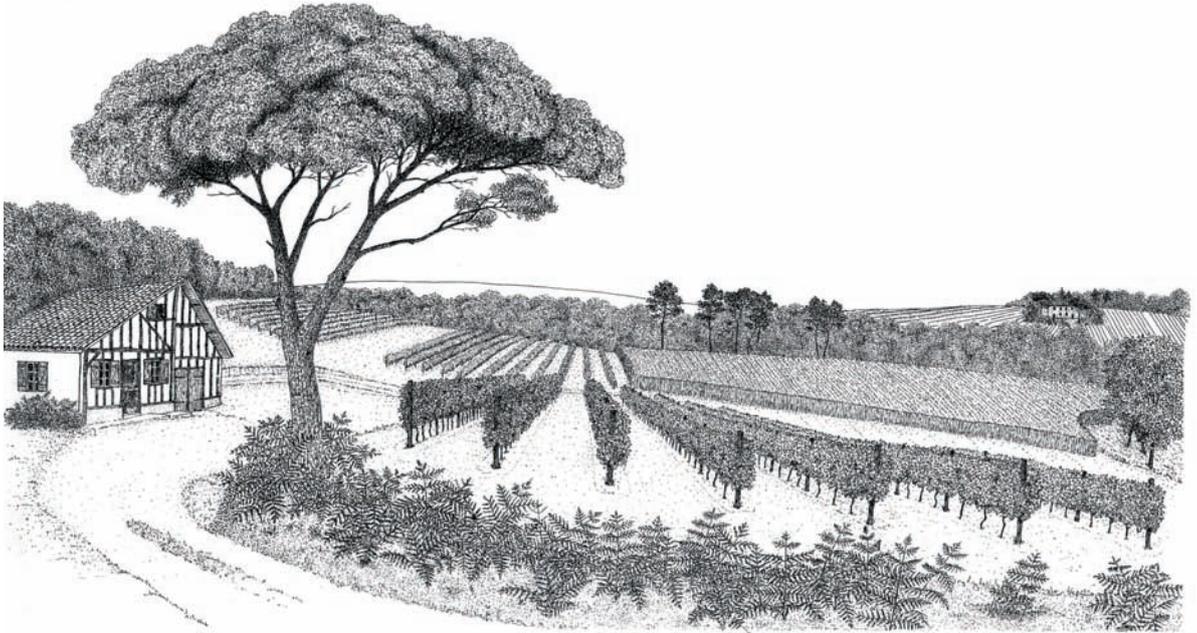


BAS ARMAGNAC



© IGN, la France en Relief



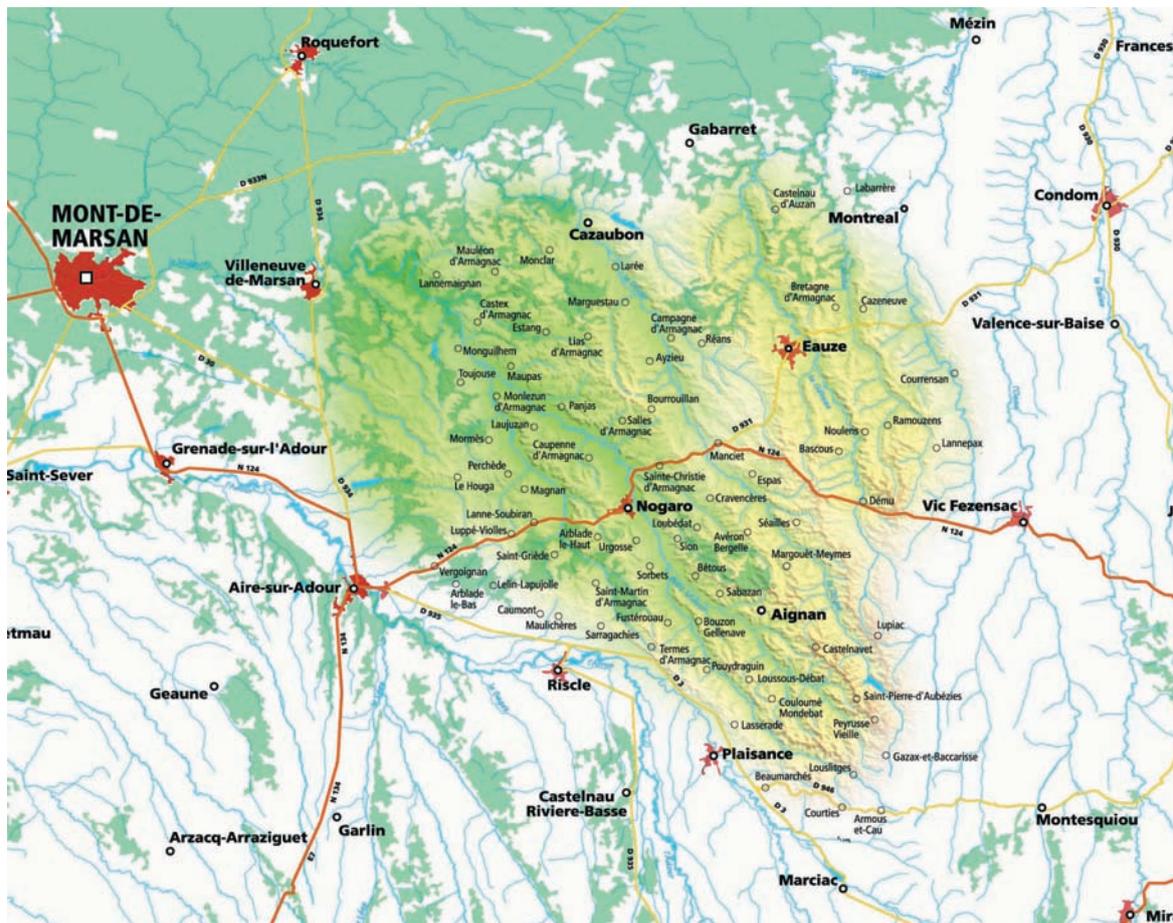
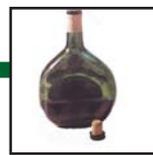
Ouvrages :

«L'Armagnac, histoire, terroir et eaux de vie», tome 1 et 2, Gilbert SOURBADÈRE, Collection Gascogne Insolite, Chambre d'Agriculture du Gers.

«L'Eauzan, histoire d'un terroir».

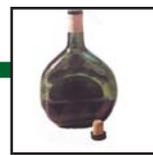
Lieux de découverte :

- Visites de chais (BNIA)
- Les étangs de la Moulie
- Eauze et le musée archéologique
- Cazaubon, Barbotan les Thermes et lac de l'Uby
- Musée paysan de Toujouse
- Labastide d'Armagnac



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32





«Ici commence - un peu - les Landes et se termine - un peu - le Gers»

Le **Bas-Armagnac** ou **Armagnac Noir** correspond à l'extrémité Nord-Ouest du Département.

- **ARMAGNAC**, parce que **terroir viticole** historique, terre de prédilection pour l'élaboration des «eaux de vie d'Armagnac», produit emblématique, «synthèse écologique» du terroir
- **BAS** par ses faibles altitudes, son **relief atténué aux molles ondulations**, ses horizons confinés
- **NOIR** enfin, par les **sombres frondaisons des masses boisées** qui ferment l'horizon et couvrent une large partie du territoire (17%) ; une végétation abondante et vigoureuse, robuste qui bénéficie d'un climat océanique.

«Monde clos», un peu «ensauvagé», coincé entre le coude de l'Adour et le tracé Sud-Nord imperturbable de l'Osse, le Bas-Armagnac se présente comme **un petit éventail**, au sein du grand éventail gascon, **qui naît aux confins de l'Astarac et vient se dissoudre dans les Landes**.

C'est un vaste plateau qui s'incline et s'élargit progressivement du Sud-Est au Nord-Ouest, découpé par une série de cours d'eau. Aux marges (Eauzan, Pays d'Aignan), il offre des paysages de hautes-vallées, dominées par une polyculture-viticole, auxquels se substituent peu à peu des paysages plus monotones, confinés de larges plaines vouées au maïs et bordées de part et d'autres de petits coteaux et plateaux viticoles. C'est un relief doux dans l'ensemble mais incisé dans le détail.

Au contact des Landes, tandis que les coteaux (argileux) se fondent dans les sables, les **rivières armagnacaises**, divergent pour rejoindre soit l'Adour (Midour et Douze) soit la Garonne (Gélise, Izaute et Auzoue).

Le Bas-Armagnac s'affirme avant tout comme une zone de transition et de contact entre le vaste ensemble des coteaux de Gascogne et l'immense plateau landais, un coin du Gers baigné dans une atmosphère atlantique et landaise :

- dans la végétation, les vieilles chênaies séculaires cohabitent avec **les bruyères, les genêts épineux et les premières pinèdes**.
- dans les sols et les sous-sols, les dépôts continentaux (pyrénéens) s'imbriquent et se mélangent avec des **dépôts marins** comme ces **sables fauves**, couche superficielle qui recouvre une large partie du pays.
- dans l'habitat, **les constructions à pan de bois** sont de plus en plus nombreuses, une architecture si proche et en même temps si différente encore des fermes landaises.
- dans les villages, les **arènes de courses landaises** siègent au cœur des bastides et des castelnaux.

A l'écart des grandes routes et des principaux centres urbains, le Bas-Armagnac est aussi **un pays qui s'endort et vieillit**. Dans ce territoire enclavé, Eauze, Nogaro, Caazaubon dominant en réseau dense de **villages désertés** et une campagne aux **terres difficiles** où **la nature généreuse** reprend ses droits au fur et à mesure que l'homme l'abandonne.



Enjeux et Prospective

Tendances :

- poursuite de la désertification et du vieillissement de la population
- monotonie et banalisation des paysages agraires, évolution de l'élevage
- fermeture des milieux
- dégradation de l'habitat dans les bourgs et les campagnes
- crise de la production d'Armagnac, développement des vins de gascogne blanc

Potentialités :

- l'authenticité, le caractère sauvage des paysages
- le patrimoine naturel le plus important du Département qui bénéficie par ailleurs de politiques de protection importantes
- un patrimoine architectural diversifié, sous-estimé

Initiatives :

- projet A 380, piste pour un désenclavement Est-Ouest

À consulter, les fiches «Lieux et Patrimoines» : Bois et Forêts / Vigne et vergers / Église / Terres et Sols



bois et pâturage



L'église de Magnan, au milieu des vignes



Des architectures aux formes caractéristiques



cuves modernes de la cave coopérative de Panjas



la vigne et le domaine signalé par les cèdres du parc



La petite chapelle du Pin à Estang



les barrique d'eau de vie



vue aérienne



Moulin à vent du catalan



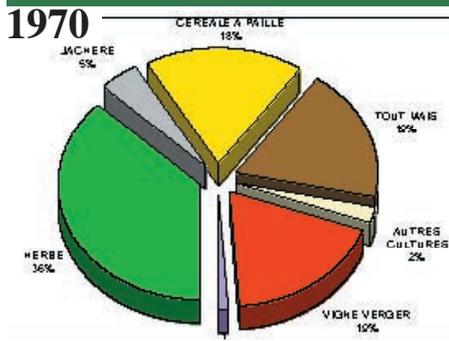
chemin forestier, les couleurs de l'Automne



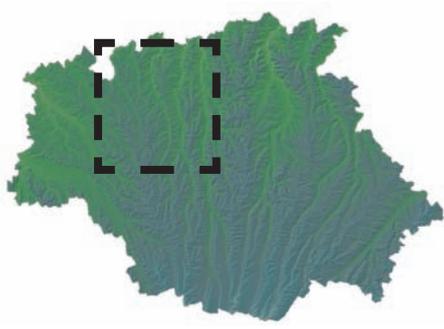
petite maison à pan de bois



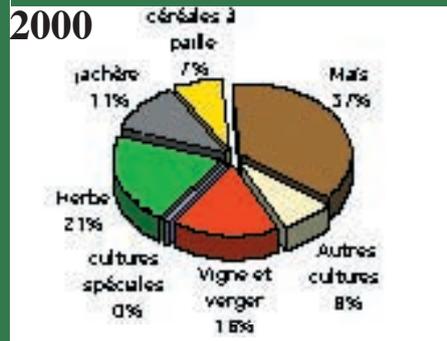
les sables fauves



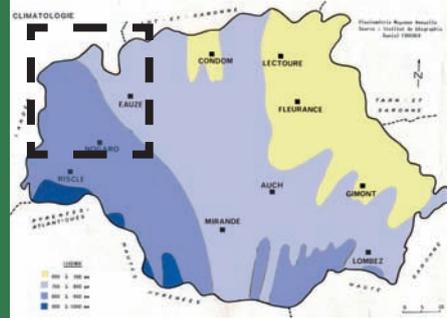
Répartition de la SAU, RGA 1970



Relief éventail gascon (source IGN)



Répartition de la SAU, RGA 2000

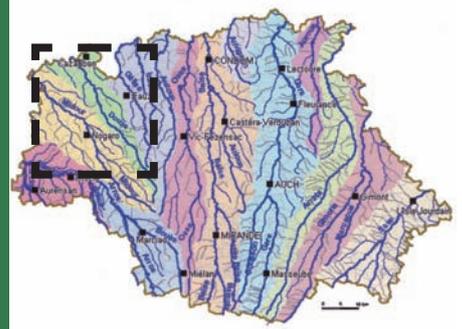


Pluviométrie

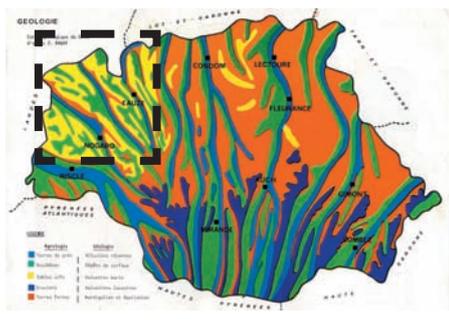
Le Bas-Armagnac :

... une pluviométrie de 900 mm par an
 le taux de boisement le plus important du département (17 % du territoire)
 ... près de 40% de la SAU consacrée au maïs
 ... près 20% de la SAU consacrée à la vigne

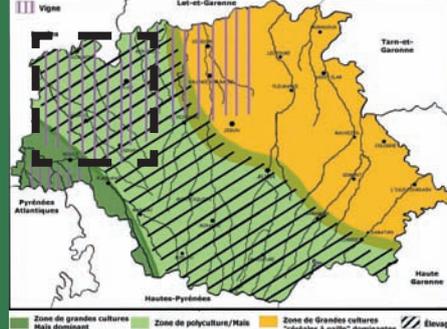
Étymologie supposée : Dérivé d'un nom de personne : «Artmannus»



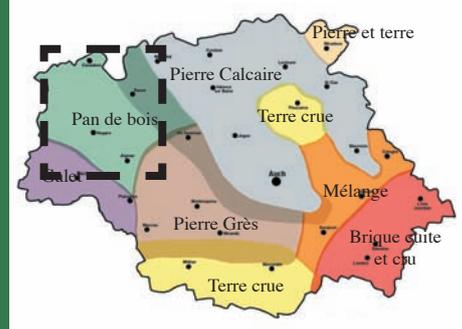
Bassins hydrographiques



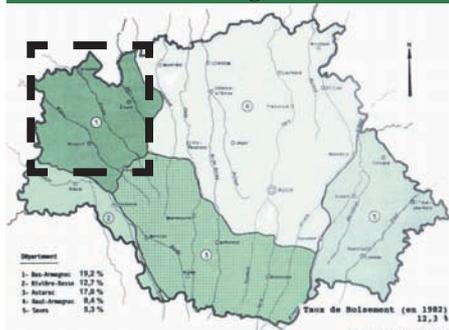
Pédologie



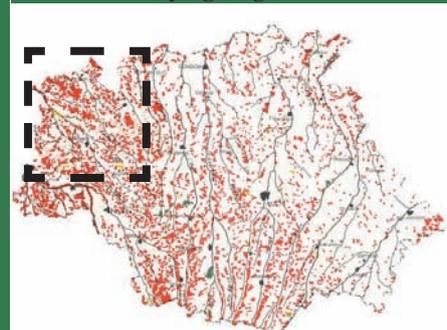
Paysages agraires



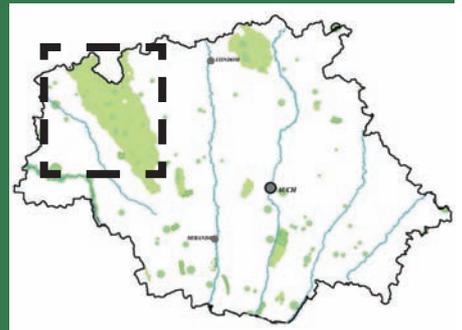
Matériaux de construction



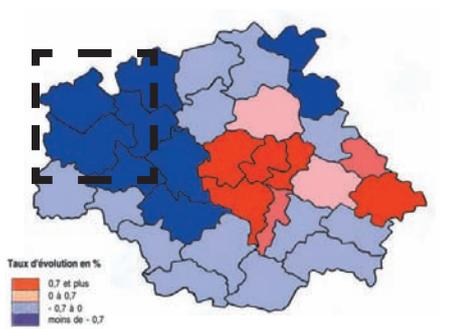
Régions forestières, taux de boisement



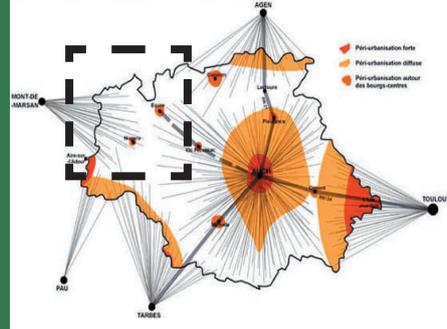
Massifs forestiers (source CRPF)



Milieus naturels, ZNIEFF (source DIREN)



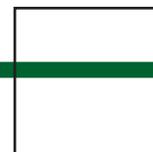
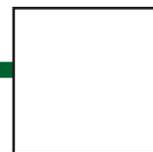
Démographie par canton, 1982-1999



Attractivité et péri-urbanisation

- Eauze : 3888 habitants
- Nogaro : 1881 habitants
- Cazaubon : 1546 habitants
- Le Houga : 1099 habitants
- Castelnau d'Auzan : 1037 habitants
- Aignan : 844 habitants
- Manciet : 767 habitants
- Estang : 646 habitants
- Lannepax : 568 habitants

Villes principales



Des «terroirs médiocres» mais une nature généreuse

Le Bas-Armagnac se distingue des campagnes gersoises largement domestiquées par son caractère plus «sauvage», où la nature prend un peu le pas sur l'agriculture. De la proximité océanique, il tire sa végétation pleine de «robustesse» mais a également hérité de sols plus contraignants, des terres majoritairement sableuses, aux assises marines, à l'origine de ces paysages si particuliers du Bas-Armagnac (végétation, modelé, cultures...)

Bois, forêt et landes

“Retraite ombreuse”, “solitude champêtre”, “jungle végétale”, “monde clos, un peu plus sauvage, véritable sanctuaire en bordure des Landes”, sont autant de qualificatifs utilisés pour décrire cet Armagnac Noir, boisé et confiné.

Bénéficiant d'un régime de précipitations abondant (900 mm par an), mettant à profit des terres difficiles, la forêt et les bois occupent une place plus importante que dans le reste du Département (17%). Cette végétation plus importante mais également plus vigoureuse participe au confinement de la région, atténuée encore davantage la perception du relief.

Il s'agit plus de masses boisées que d'un maillage de petits bosquets et de haies entre les champs cultivés. Elles occupent les dépressions du relief, dominent de plusieurs mètres les routes encaissées, colonisent les landes, s'étendent dans les fonds de vallées inondables, constituant parfois d'imposants massifs (Forêt de Maupas, Aignan, Monlezun,...).

Bruyères, Ajoncs épineux et Fougères recouvrent les sous-bois, bordent les talus. Aux cotés du Chêne pédonculé (ou blanc), essence reine, on retrouve des Chênes rouvres, tautzin, liège (frange landaise), du Charme, des Robiniers, des Chataigniers et surtout d'importants Aulnaies (l'aulne est localement appelé «Berne», cf Bernède). Sur les hauteurs, les pinèdes sont de plus en plus nombreuses lorsque l'on s'approche du plateau landais.

Les forêts alluviales humides contrastent sans transition avec les boisements acidiphiles: forêts alluviales avec la série de l'Aulne du Frêne de “Barthas” et des “Bernèdes” jouxtent la chênaie acidiphile de Chênes pédonculé et tautzin avec la Bourdaine, l'Ajonc, le Genêt à balais, ...des Chênes qui ont parfois un développement exceptionnel du fait de la pluviométrie abondante et de la qualité de certaines terres.



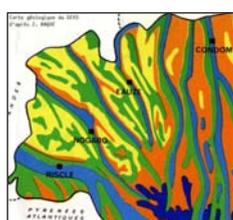
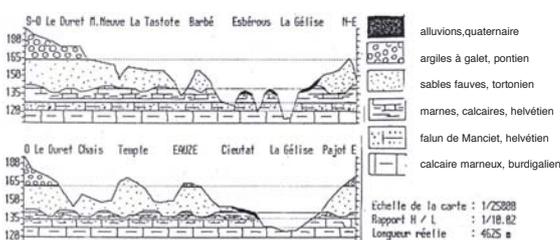
Ravine boisée



Le mélange de l'argile et du sable

“Ici, l'imbrication de dépôts continentaux, généralement descendus des Pyrénées, et de dépôts marins littoraux, apportés par l'océan Atlantique, témoigne de luttes d'influence entre le domaine continental et le domaine marin.”. Cette double origine, marine et continentale, a réservé au Bas-Armagnac, une large palette de sols principalement sableux et argileux organisés en dépôts successifs et remaniés par l'érosion. Dans cette diversité de sols, régit par quelques règles de répartition, on rencontre :

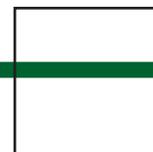
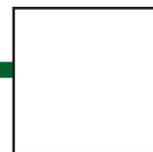
- des sables fauves, couche superficielle, parfois de plusieurs mètres d'épaisseur, qui recouvrent une très grande partie du territoire. Héritage d'une transgression marine, ils doivent leur couleur à la présence d'hydroxyde de fer.
- en partie découpés et déplacés vers les bas-fonds, mélangés à l'argile, ils constituent des terres plus ou moins riches, localement nommées boubènes mais qu'il conviendrait d'appeler doucins ou terres doucines.
- des sables “vifs” ou sables blancs, présents en nappes superficielles, très localisés et en bordure des landes, qui ont pu être amenés de l'océan par le vent, terres maigres le plus souvent recouvertes de bois.
- enfin, la molasse marine qui produit un grès coquillé typique que l'on rencontre sur la frange landaise du Bas-Armagnac : le grès de Mont-de-Marsan, utilisé localement comme matériau de construction.



les dépôts de sables fauves, en jaune



des sols sableux particulièrement sensibles à l'érosion même sur de faibles pentes et expliquent un modelé souvent incisé, abrupt dans la molle ondulation d'ensemble du relief



Des paysages uniques : couleur des bois automnale, première pinède, chemins et routes encaissées aux talus sableux couverts de fougères et bordé de bois.

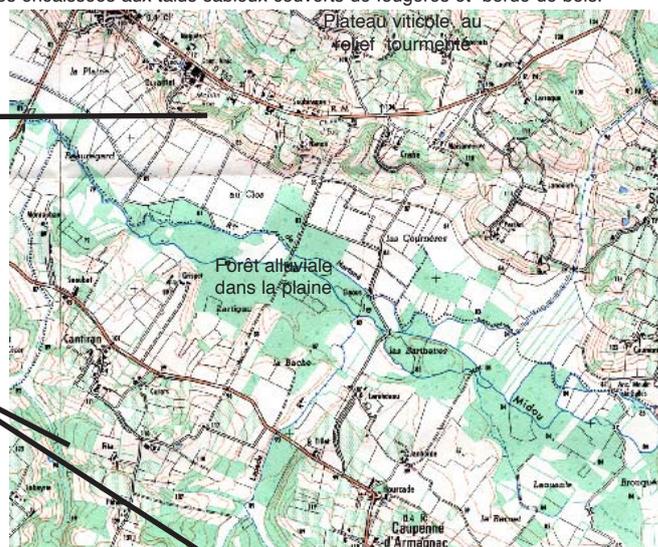
Quand les peupleraies ne voient pas l'horizon, l'opposition entre les coteaux boisés et les plates étendues des ribères rend encore lisible la dissymétrie des vallées. Par contre, en occupant presque systématiquement les coumes, les boisements alluviaux dissimulent le relief de détail.



Au-delà de la plaine, l'ourlet boisé d'un coteau



En contrebas des ravines, les langues de bois occupent les fonds des vallons.



Source : Extrait carte IGN Gers 1642E.

Des milieux naturels d'intérêt

Pays aquitain par excellence, le Bas-Armagnac est un pays arrosé qui dissimule de nombreuses sources. Au creux des vallons, enfouis sous les chênaies et les aulnaies, de nombreux ruisselets et ruisseaux sont des lieux de fraîcheur et de vie insoupçonnés, aujourd'hui fragilisés par l'agriculture intensive. Les Cistudes d'Europe (petites tortues amphibiennes) faisaient autrefois le ravissement des enfants et l'Écrevisse blanche, la convoitise des adultes. Les rivières armagnacaises étaient aussi plus poissonneuses et constituent un patrimoine naturel particulièrement intéressant. Les bassins de la Gélise, du Midou et du Ludon font l'objet d'une directive de l'union européenne (Natura 2000) qui souhaite encourager la préservation de ces milieux et de l'un de ses habitants : le Vison d'Europe. L'œil exercé remarquera quelques bosquets de Vernes (aulnes), dans les basfonds et sur les flancs des collines où les sources alimentent de petits points d'eau permanents, des mares plus ou moins secrètes qui sont des milieux écologiques particulièrement riches.



Les très nombreux paturages envahis de carex trahissent l'humidité des sols du Bas-Armagnac



Les étangs de l'Armagnac

Certains de ces ruisseaux et de ces sources ont été endigués dès le Moyen-âge et aménagés en étangs. Les «étangs d'Armagnac», typiques de cette contrée gasconne, étaient les premières retenues collinaires gersoises et sont devenus des milieux «naturels» d'exception. Parfois reliés entre eux, ils servaient de réservoir d'eau mais aussi de pêcheurie. Certains d'entre eux sont toujours utilisés pour la pisciculture. Aujourd'hui, ces plans d'eau «naturels» et leurs milieux associés abritent une faune et une flore diversifiées et sont l'ultime refuge d'espèces rares. C'est pourquoi un programme «Natura 2000» est actuellement en cours d'élaboration, pour préserver environ 200 hectares d'étangs. Tous ces milieux humides sont fragiles et menacés par les risques de pollution agricole comme par la prolifération d'espèces intruses telles que le ragondin.





Géométrie des parcelles de vigne, immensité des champs de maïs, masse sombre des terrains boisés, ponctués çà et là de prairies, le Bas-Armagnac se révèle **moins «polycole»** que les autres terroirs gersois. Deux paysages se cotoient et révèlent un certain **étagement des cultures** :

- des paysages rectilignes, monotones de **plaine et de boubée, voués aux maïs et aux peupleraies**
- et quelques mètres plus hauts, des paysages de **coteaux et de plateaux viticoles** au relief plus chaotique, incisé, qui offrent de larges panoramas et dévoilent à l'horizon les étendues boisées.

Ces paysages agraires produisent d'étonnants **contrastes** selon les saisons. Tristes l'hiver avec ses champs nus, ses vignes et ses arbres sans feuillage, le Bas-Armagnac devient **vert**, monotone voire parfois étouffant l'été, alors qu'au printemps mais surtout à l'automne, il se pare de ses plus belles couleurs et révèle sa nature généreuse (vigne rousse, panache de couleurs des bois et lisières des forêts aux essences variées...).

Désertiques la plupart du temps, les paysages s'animent ponctuellement au rythme du travail de la vigne dont seront issus des vins blancs de pays doux et fruités mais surtout les **eaux de vie d'Armagnac**, les plus reconnues de toutes.

Terroir viticole, le Bas-Armagnac est aussi une terre traditionnelle d'élevage. Ces deux productions, soumises à diverses crises, ont toujours joué un rôle important dans **ce terroir aux sols contraignants**, valorisant les terres difficiles et de nombreuses landes sableuses.

Maïs et peuplier

Principale culture, céréale quasi-exclusive, le maïs occupe à lui seul 37 % de la SAU du Bas-Armagnac (50% dans le canton de Nogaro).

Entre les peupleraies, les bois et forêts alluviales, les grands champs de maïs s'étalent à perte de vue dans les ribères et jusqu'au sommet des boubées. Le bocage a presque totalement disparu. Comme dans l'Adour voisine, le maïs apprécie le climat local aux précipitations abondantes et supporte mieux les contraintes du milieu.



Au pied du coteau de la Douze dominé, la ribère est vouée à la culture du maïs

Bois et forêts d'Armagnac

Pendant longtemps, les forêts armagnacaises ont offert aux hommes le matériau de base pour leur habitation. Des vieilles chênaies était issu le bois d'oeuvre des **charpentes** et des **colombages**. Le **Chêne**, et plus particulièrement le Chêne pédonculé, a aussi été abondamment utilisé dans le Bas-Armagnac dans la tonnellerie, pour fabriquer les **pièces** dans lesquelles vieillissent les eaux de vie d'Armagnac.

Aujourd'hui, comme partout ailleurs, la forêt n'est plus vraiment intégrée dans l'économie domestique, c'est avant tout **un espace privé, morcelé et «sauvage»**, peu valorisé. Toutefois, l'Armagnac reste le secteur du Gers où les activités autour de la forêt et du bois sont les plus importantes avec les produits de meilleure qualité (chêne) : quelques scieries, quelques initiatives sylvicoles privées, et l'exploitation des grandes forêts domaniales et des peupleraies.



Elle offre également d'autres richesses. **Abris d'une faune et d'une flore** importantes et diversifiées, la forêt recèle quelques milieux naturels remarquables et reste surtout le théâtre d'importantes traditions : celle de la **chasse** - à la palombe et au gibier - celle de la cueillette des champignons.... **les traditions sont d'autant plus vivaces que la nature est généreuse.**



Débordement de la Douze



Le pays de la Vigne

Malgré les crises successives, la vocation viticole du Bas-Armagnac n'a jamais été démentie. La vigne s'accroche au **flanc des collines**, occupe les petits **plateaux** au sommet des coteaux s'étendant parfois sur de larges domaines.

Elle s'accommode des sols sableux et pauvres et apprécie le climat armagnacais avec ses longs automnes beaux et chauds, malgré son humidité. Aujourd'hui en crise, la production d'Armagnac est largement dépassée par celle des vins de pays (Côtes de Gascogne et Saint-Mont).

Après la saison des vendanges, les raisins rejoignent les **chais traditionnels** ou les **cuves modernes** des fermes et des caves coopératives, pour être stockés et transformés. Partout des enseignes invitent à la visite et à la dégustation dans les domaines et les châteaux dissimulés sous les arbres, riche patrimoine qui témoigne des ressources apportées par cette production à cette terre, au gré de la conjoncture.



Derrière des vignes, à l'abri des bois, la présence discrète des fermes et des domaines



L'EAU DE VIE D'ARMAGNAC

Il a fait la fortune du pays. L'Armagnac provient de la distillation de **raisins blancs** à partir de trois cépages traditionnels (ugni-blanc, folle blanche et baco) mais c'est surtout le résultat de **l'alliance de la vigne et du bois**, les eaux de vie bonifiant leurs arômes de violette dans les pièces de bois en chêne.

C'est aussi le témoin d'un **mélange de cultures**, celles des peuples qui se sont succédés apportant chacun leur savoir faire : la vigne des Romains, les tonneaux et les futailles des Celtes, l'alambic des Arabes.

Le Bas-Armagnac est le terroir de production des eaux de vie les plus reconnues, mais les amateurs y distinguent :

- les grands-bas : dans le secteur le plus proche des landes (Lannemaignan, Toujouse, Monguilhem, Monlezun, Mauléon..)
- les fin-bas ou moyens-bas dans le secteur du Houga à Panjas, de Estang, Ayzieu et Bourrouillan
- les "petits"-bas vers Aignan, Nogaro et Manciet

Un polyélevage qui subsiste

Du fait des contraintes du milieu, (relief incisé, érosion des sols, bas-fond humide), le Bas-Armagnac a toujours été une terre importante d'élevage, un polyélevage bovin, ovin, caprin qui a **moins reculé qu'ailleurs** depuis 30 ans (les surfaces en herbe représentent encore 21 % de la SAU). Il offre encore de nombreux paysages de pâturage, plus rare qu'autrefois dans les fonds de vallée, mais très importants encore dans l'Euzan et le Pays d'Aignan au relief plus accentué. Ces dernières années, les paysages ont été marqués par le recul de l'élevage porcin mais surtout par le développement des volailles et du gras, où se concentre 30% de la production départementale.





Fermes, maisons, villages s'égrainent, sur les plateaux, le long de routes qui suivent les coteaux ou nichent, isolés, sur les collines évitant soigneusement les basses terres. L'**habitat** n'est pas plus groupé qu'ailleurs, simplement plus **concentré sur les hauteurs**.

L'omniprésence des bois, les horizons limités et confinés, atténuent l'empreinte du bâti dans le paysage. Pourtant une image se détache nettement, celle des ces **constructions à colombage** où se mêlent le bois, l'argile et le sable.

Mais, à l'ombre des **pins parasols** ou derrière les **mimosas** qui signalent la présence des maisons, derrière les vignes ou au coeur des villages, se dissimule un patrimoine bâti d'un extraordinaire hétérogénéité (matériaux, formes, volumes, styles...), dont témoignent ces églises et chapelles de l'Armagnac aux **architectures insolites**, "**baroques**".

Plus concentré, plus discret, l'habitat est également plus **dégradé**. Il a souffert et souffre encore d'un **déclin démographique et économique** que rien ne semble enrayer et de la moindre résistance des matériaux à l'usure du temps.

Les fermes armagnacaises

Elles se caractérisent par leur **architecture à pan de bois**, leur **colombage** aujourd'hui apparent (dégradation des enduits et effet de mode) qui ne se limite pas aux seuls étages des maisons, mais concerne l'intégralité des bâtiments. Ce système constructif est quasi exclusif pour les bâtiments isolés (cabanes, granges) ou les dépendances. La situation est plus contrastée dans les corps des bâtiments principaux, les matériaux sont plus variés.

Dans cette **architecture de transition** où se mêlent à la fois les influences landaise et gersoise, on distingue plusieurs types :

- des petites maisons à pan de bois au plan rectangulaire coiffé d'une toiture à quatre pentes
- des maisons aux imposantes **façades-pignon**, couvertes d'une toiture en «queue d'hirondelle» avec ou sans croupe. Ce sont les plus proches du type landais particulièrement lorsque la façade principale comporte un auvent central.
- les massives **maisons à parc ou en "U"** où les différents corps de bâtiments dessinent une cour centrale (cour à fumier).

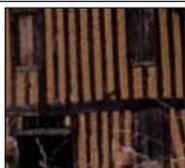
Toutes généralement disposent d'un **chai** et d'une salle où stocker les pièces d'eau de vie.



Une diversité de matériau surprenante

Pan de bois et torchis, une image identitaire

Charpente et ossatures sont essentiellement faites dans du bois de chêne. Selon les secteurs, le torchis en remplissage se teinte aux couleurs des sables fauves locaux, prenant, cette couleur orangée si reconnaissable.



La brique cuite : décor et monuments

Présente dans les bourgs (encadrements...) elle a été abondamment utilisée dans les constructions bourgeoises : églises, châteaux, moulins, pigeonniers... De nombreuses tuileries exploitaient les richesses en argile du sous-sol mais la brique restait plus chère que le bois.



Des pierres différentes selon les terroirs

Matériaux privilégiés de l'architecture monumentale, on les retrouve presque toujours dans les maisons dans les murs aveugles à l'Ouest et au Nord. On rencontre

- des grès coquillés et des «pierres à sable» spécifiques à l'Armagnac.
- du calcaire dans l'Eauzan,
- des grès d'Astarac dans le Pays d'Aignan.





Preignance de la végétation et discrétion des constructions

Autour des arènes, des villages qui dépérissent

Monlezun d'Armagnac, Castex d'A, Mauléon d'A plus que les campagnes, ces villages au nom évocateur portent les traces du déclin démographique et économique du pays. Situés à un carrefour, sur les hauteurs, d'apparence austères et désolés, ils **s'étirent le long des routes de manière informelle**. Pourtant, une observation attentive permettra de déceler les traces d'une ancienne bastide ou d'un castelnau, mais la détérioration du tissu bâti, la disparition des maisons, rendent moins lisible la structure urbaine historique. De nombreux vestiges subsistent (motte, rempart...) mais sont rarement mis en valeur. Seuls les bourgs et les bourgades, qu'annoncent les maisons neuves des campagnes environnantes, ont conservé plus de caractère et une certaine animation... plus particulièrement lors des **courses landaises**.



La cité d'Eauze, la sauveté de Nogaro, la ville thermale de Cazaubon, le "Castelnau d'Auzan",... mais aussi des villages plus petits (Toujouse, Monlezun...), possèdent **leurs arènes**, patrimoine architectural et identitaire qui rapproche encore un peu plus l'Armagnac des Landes. Celles d'Estang sont classées monuments historiques.



Un patrimoine méconnu et mésestimé : "châteaux" armagnacais et églises "baroques"

Au regard des autres pays gersois, le Bas-Armagnac dispose d'un **patrimoine bâti moins important et plus discret**, noyé sous la végétation. On dénombre toutefois de nombreux châteaux dans les grands domaines viticoles et de **très nombreuses demeures bourgeoises**, maisons de maître reconnaissables à leur plan simple, carrées ou rectangulaires sur plusieurs étages. Mais se sont surtout **les chapelles et les églises** que l'on remarque et qui constituent le patrimoine le plus intéressant.



De loin, isolées au milieu des vignes, perchées sur les coteaux boisés, dominant les villages désertés, leur silhouette imposante ou leur clocher se détachent à l'horizon et constituent autant de **repères** dans ces paysages boisés et confinés. De près, ces édifices étonnent le plus souvent par leur architecture et leur **hétérogénéité**. Augmentée, remaniée, associant les matériaux les plus divers, chacune semble témoigner, avec ses formes et ses volumes souvent incongrus, d'une histoire locale animée. Elles interrogent le regard, **suscitent intérêt et curiosité**.

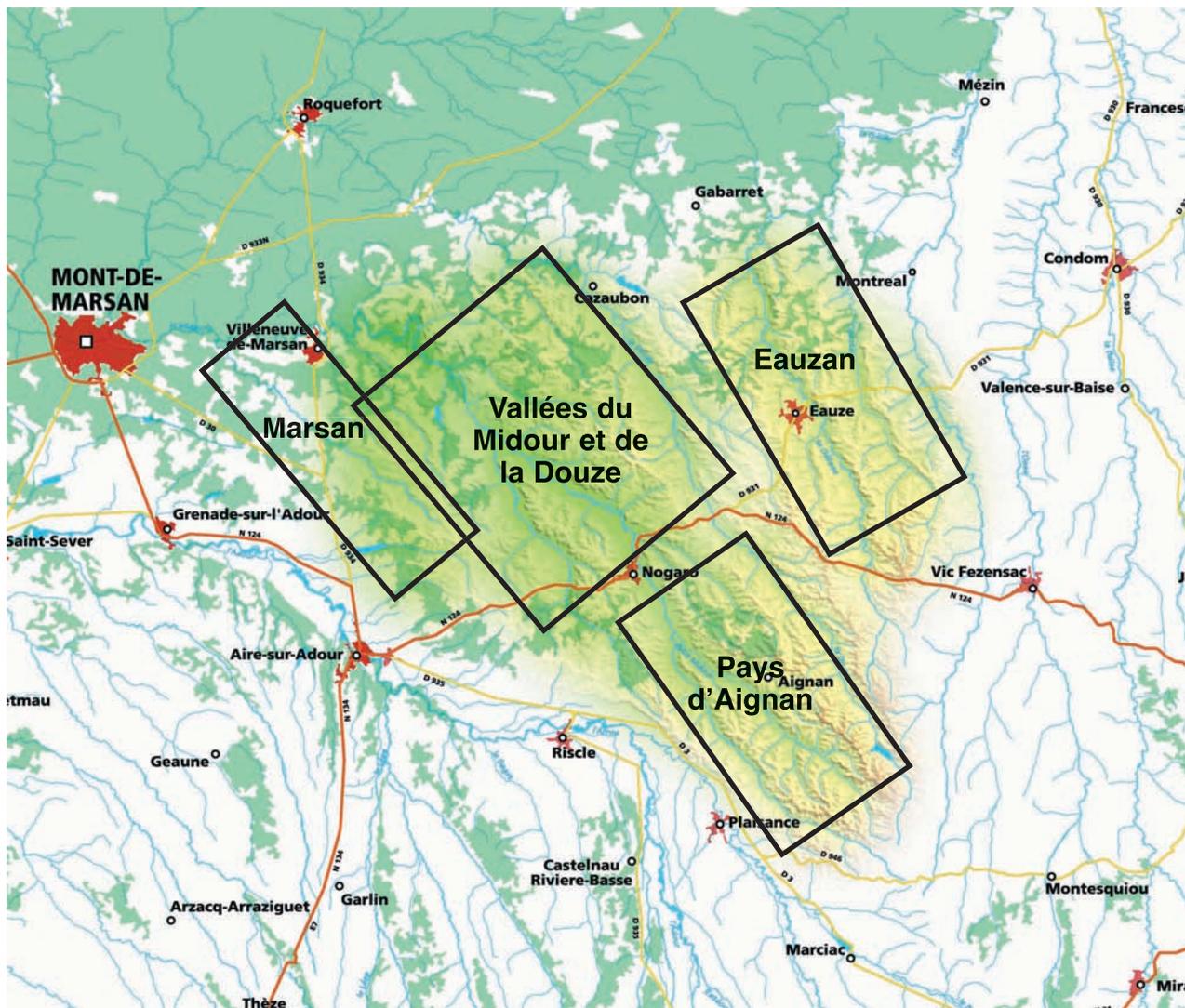


château de Bascous



Des églises "plus curieuses les unes que les autres" : Bascous, Cutxan, Sabazan, Toujouse, église de pléou avec un petit porche d'entrée en bois que l'on rencontre fréquemment en Armagnac

Cartographie d'assemblage des sous-entités



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

Cartographie des sous-entités :

Chaque sous-entité est cartographiée de manière identique :

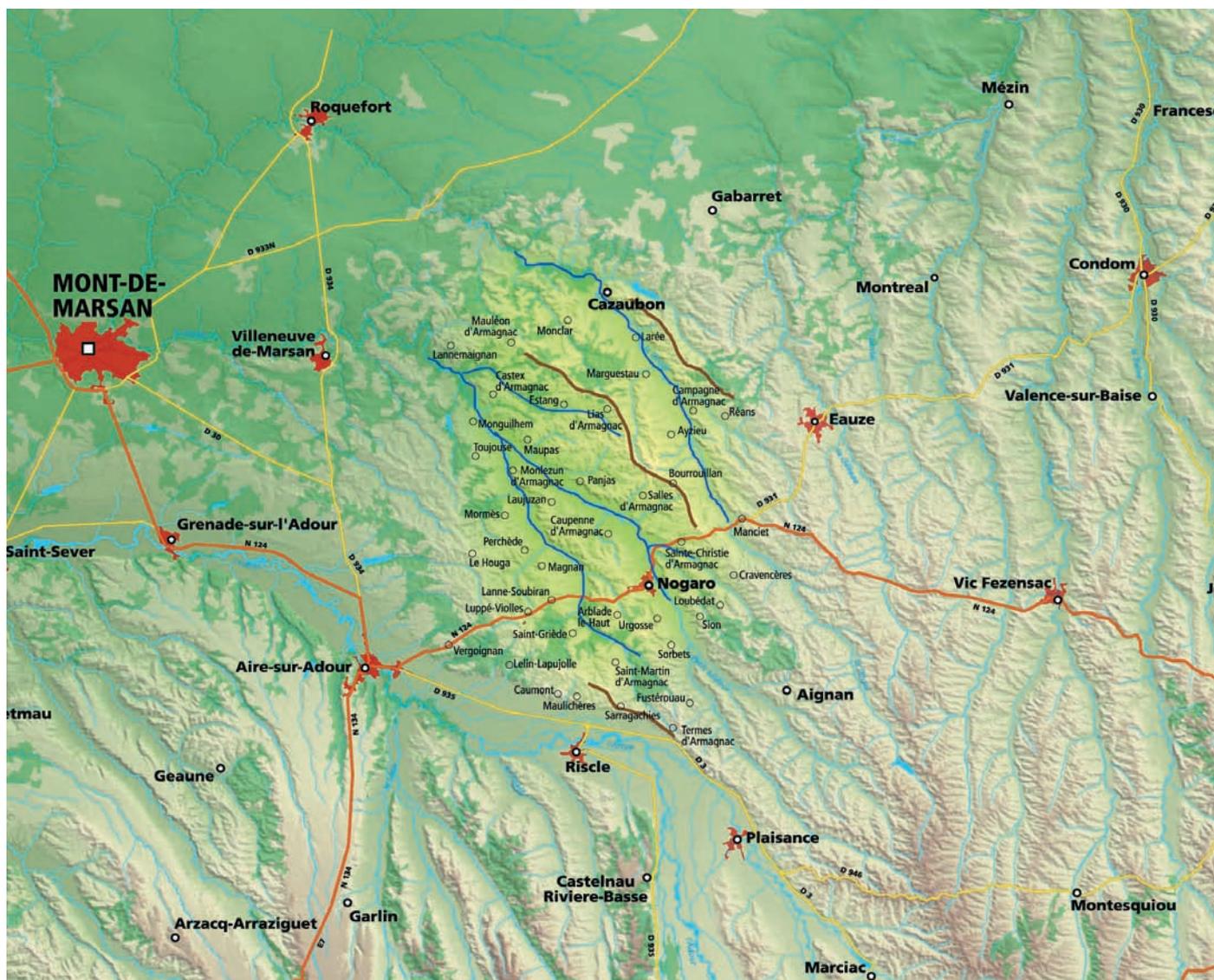
- un éclairage ponctuel est apporté sur le territoire concerné, les contours sont volontairement lâches et flous de manière à rendre compte des zones de contact et de transition permanente qui caractérisent les paysages du Gers
- apparaissent uniquement le nom des communes de la sous entités, quelques communes limitrophes et les principaux bourgs avoisinants

Sont également soulignés des éléments structurants du cadre physique (coorespondant à une logique de bassin hydrographique)

- en bleu, les cours d'eau principaux autour desquels s'organisent la "sous-entité"
- en marron, les crêtes importantes qui peuvent servir de repères et de délimitation à la "sous-entité"

VALLÉES DU MIDOUR ET DE LA DOUZE :

Le cœur du Bas-Armagnac



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

Avec Etang comme centre géographique et Nogaro comme petite capitale, on trouve ici un **Bas Armagnac aux paysages des plus emblématiques**. Les vallées s'estompent, le relief s'atténue, l'atmosphère se confine.

Aux paysages réguliers et découpés du Pays d'Aignan succèdent ceux des **larges plaines** du Midour et de la Douze largement dédiées à la culture du Maïs (la moitié de la SAU).

On traverse rapidement ces paysages ouverts et linéaires pour rejoindre les coteaux et plateaux où règne la vigne et où s'étalent en ordre lâche, le long des routes, les fermes et les villages.

Ces plateaux d'interfluve, au relief parfois chaotique, ont été largement disséqués particulièrement à proximité de l'Adour

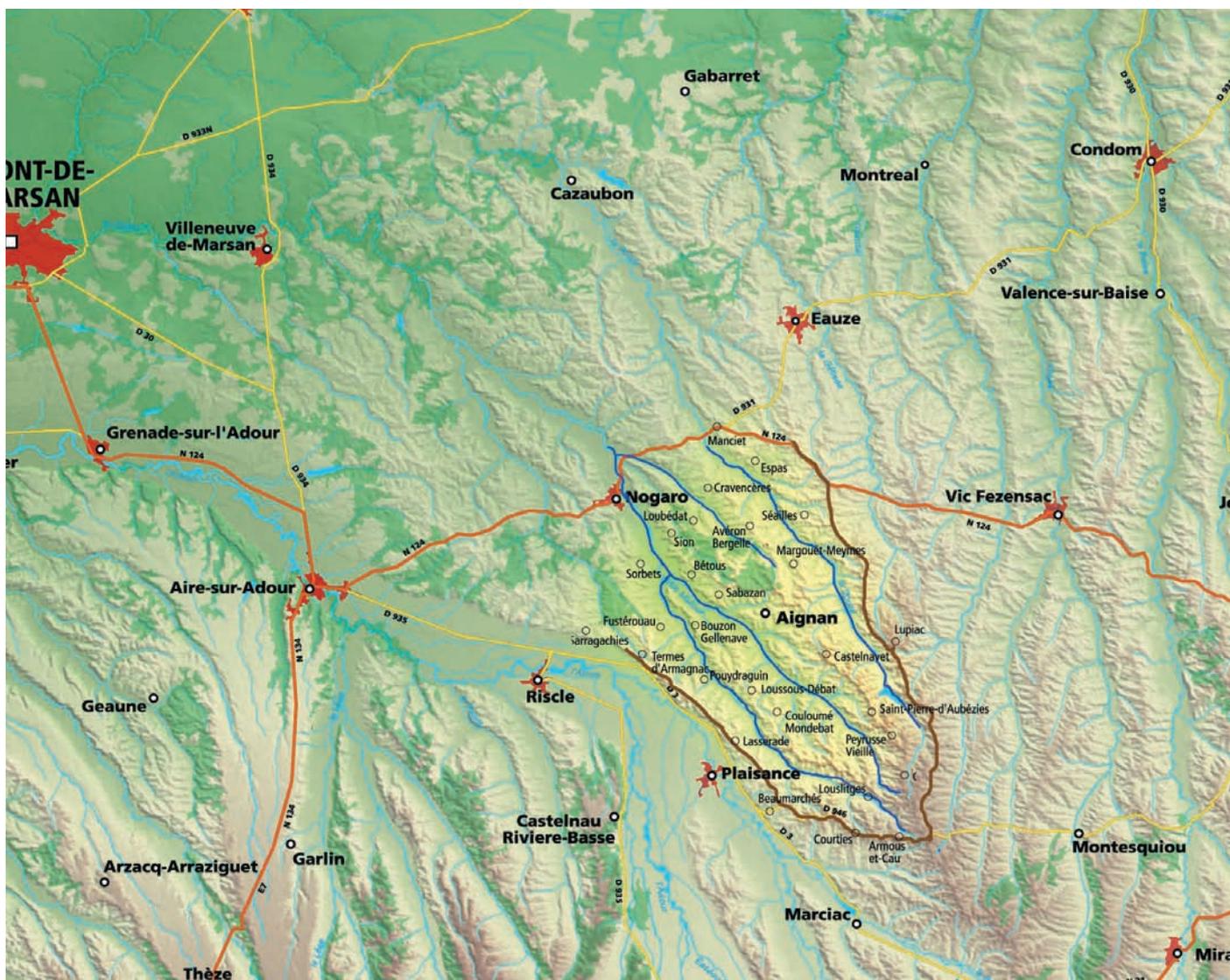
Des hauteurs du "Catalan", sur la crête entre Midour et Douze on peut embrasser d'un seul regard tout cette étendue.

LE MARSAN : le Bas-Armagnac Landais



De Labastide d'Armagnac au Houga, le Marsan représente la frange armagnacaise des Landes. C'est un vaste plateau doucement ondulé, relativement dégagé et lumineux, moins confiné, où s'éploche la «pignada landaise» et où s'insinuent les coteaux de gas-cogne Il constitue une frontière entre l'Armagnac et l'immense plateau sableux des Landes.

LE PAYS D'AIGNAN : Pointe de l'Armagnac, vers l'Adour et l'Astarac



© Act'Image - Toulouse, CAUE 32 et Arbre et Paysage 32

En dessous de la RN 124, le Pays d'Aignan constitue l'extrémité Sud du Bas-Armagnac, un haut-pays coincé entre les crêtes de l'Adour et la Ténarèze qui le séparent respectivement de la Rivière-Basse et de l'Astarac

Il offre des **paysages homogènes, réguliers, composés de petites vallées** encaissées qui se succèdent (Midour, Riberette, Midouzon et Douze) et qu'on ne peut suivre qu'en **serpentant sur les serrades** qui longent les coteaux.

Du haut de celles-ci on bénéficie de larges panoramas sur un moutonnement de collines dont émergent au-loin les retenues collinaires en tête des rivières.

Ces routes de crête relient entre eux les villages dont les églises, aux architectures surprenantes, se font face de part et d'autre des vallées. À l'exception d'Aignan, il s'agit de «villages-église» à la toponymie particulière, regroupement d'anciennes paroisses : Margouët-Meymes, Aviron-Bergelle,...

Tandis que dans l'architecture, les influences béarnaises et bigourdanes témoignent de la proximité de l'Adour, **la dissymétrie des vallées** et les fortes pentes vouées à l'élevage confirment son origine, l'Astarac.

Très marquée au Sud, avec des vallées au profil bocager, cette parenté s'efface au fur et à mesure que la vigne devient plus présente, un vignoble important qui bénéficie à la fois des appellations côtes de Saint-Mont et Bas-Armagnac.